



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare (Québec)  
J0K 1C0  
☎ (450) 755-4782  
☎ (450) 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la susdite municipalité :

- ✓ QUE le règlement **710-2016**, modifiant le règlement 638-2011 concernant la paix et l'ordre dans la municipalité et décrétant certaines nuisances, adopté lors de la séance ordinaire du conseil, tenue le lundi 7 mars 2016, entre en vigueur le 10 mars 2016, date du jour de sa publication (L.R.Q., chapitre C-27.1, art. 450).

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 10<sup>e</sup> JOUR DE MARS 2016.**

Patricia Labby

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 10<sup>e</sup> jour de mars 2016, entre 12 h et 16 h.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10<sup>e</sup> jour de mars 2016.*

Patricia Labby

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim